



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - [www.mrap.fr](http://www.mrap.fr) - [mrap@mrap](mailto:mrap@mrap.fr)

[@MrapOfficiel](https://twitter.com/MrapOfficiel) [f @MRAPOfficielNational](https://www.facebook.com/MRAPOfficielNational)

---

## 30 mars, rassemblement pour les droits du peuple palestinien

Le 30 mars 1976, le pouvoir israélien annexait 2 500 hectares de territoire palestinien, provoquant grèves et mobilisations des Palestiniennes et des Palestiniens. Le gouvernement israélien réprima très violemment cette mobilisation, tuant 6 citoyens palestiniens qui protestaient contre la dépossession de leur terre, et en blessant plusieurs centaines d'autres.

En souvenir de cette journée, le 30 mars est devenu la « Journée de la terre ».

À Gaza, chaque année, des milliers de manifestants pacifiques se rassemblent auprès des barbelés délimitant la frontière avec Israël... et les snipers israéliens visent sciemment des civils, les tuant ou les handicapant à vie.

Gaza reste enclavé, sous blocus, tant terrestre que maritime. Le pouvoir israélien contrôle la fourniture des produits de première nécessité et d'énergie.

La Cour Pénale Internationale étudie ces actes pour déterminer s'ils constituent des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité.

Le pouvoir israélien poursuit sa politique d'occupation, de colonisation, de déplacement de population et de nettoyage ethnique en Cisjordanie, ce qui constitue autant de violations du droit international. Les soldats israéliens protègent les colons lors de leurs opérations de destructions de maisons palestiniennes, d'arrachages d'oliviers et d'agressions contre des citoyens palestiniens, n'hésitant pas à tuer des civils, même mineurs, quitte à tirer dans leur dos.

- Le MRAP, soutient l'appel au BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanction) et exige :
  - la fin du blocus de Gaza, le démantèlement du Mur, la fin de la colonisation,
  - la fin de l'apartheid en Israël et l'égalité totale entre tous les citoyens israéliens,
  - le droit au retour de tous les réfugiés dans leurs maisons et propriétés.
- Le MRAP exige la reconnaissance, par la France, par l'UE et par l'ONU, de l'État de Palestine, sur les frontières de 67 avec Jérusalem-Est comme Capitale, conformément au droit international.

---

Association nationale d'éducation populaire - Organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies - Membre de la Commission Nationale consultative des Droits de l'Homme

Agrement d'éducation nationale - Association créée en 1949



*Communiqué de presse*

**M**ouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - [www.mrap.fr](http://www.mrap.fr) - [mrap@mrap](mailto:mrap@mrap.fr)

 @MrapOfficiel  @MRAPOfficielNational

Nous exigeons la suspension de l'accord d'association U.E./Israël. Le MRAP soutient l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) pour l'interdiction du commerce des produits des colonies dans le territoire de l'Union Européenne, et appelle toutes et tous à signer l'appel sur le site de la plateforme des ONG pour la Palestine :

<https://plateforme-palestine.org/StopSettlements-l-initiative-citoyenne-europeenne-pour-mettre-fin-au-commerce#Signer>

**Le MRAP appelle au rassemblement qui aura lieu  
ce mercredi 30 mars à 18h30, place de la République.**

Le 23 mars 2022,  
Bureau National du MRAP